



## Déclaration du SNUipp-FSU77 CAPD du 13 juin 2017

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Au risque de paraître impolis nous n'allons pas formuler ici de vœux pour cette nouvelle année scolaire. D'abord parce qu'avec une CAPD le 17 octobre, la rentrée est déjà bien loin. Ensuite parce qu'il ne nous semble pas y avoir beaucoup matière à se réjouir au fil des jours qui passent et des annonces ministérielles en rafales.

Le projet de budget de 2018 est guidé par l'objectif de la baisse du déficit public en dessous du seuil des 3% au moyen d'une réduction de 15 milliards des dépenses publiques. Cela se traduit déjà par des mesures telles que le gel de la valeur du point d'indice pour les plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique, le rétablissement de la journée de carence auxquels s'ajoute l'annonce de la suppression de 120 000 emplois publics sur 5 ans.

Au-delà de la contestable décision de transférer les cotisations sociales sur l'impôt via l'augmentation de la CSG, à ce jour, le scénario du gouvernement se traduit par une compensation partielle qui engendrera donc en tenant compte de l'inflation, une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les agents.

Le rétablissement du jour de carence en cas de congé maladie représente une double peine pour les fonctionnaires : en plus de constituer une nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat, il les punit, considérant qu'ils sont coupables d'être malades. Et cela est renforcé pour les enseignants, particulièrement exposés aux maladies et ne bénéficiant d'aucune médecine de prévention. Le jour de carence est inefficace. Les données comparatives du privé le confirment, il conduit à différer l'arrêt de travail et à dégrader davantage l'état de santé du salarié. Les arrêts sont donc moins nombreux mais plus longs. Parler d'équité avec le privé est injuste lorsque pour deux tiers des salariés du privé les jours de carence sont compensés par l'employeur.

Mardi 10 octobre près d'un enseignant des écoles sur deux était en grève pour dénoncer les mesures négatives annoncées par le gouvernement au détriment des fonctionnaires alors que leur pouvoir d'achat a perdu 9% depuis 2010. Les salaires des enseignants du primaire sont déjà inférieurs de 22% à leurs homologues des pays de l'OCDE après 15 ans de carrière.

Le projet de budget marque également une rupture en renouant avec des suppressions d'emplois dans la Fonction publique. Dans le premier degré, il acte une baisse des places aux concours qui hypothèque des recrutements en nombre suffisant pour la rentrée 2018. C'est un mauvais signal pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Et depuis la rentrée ce sont 23 000 emplois aidés qui retournent au chômage à la fin de leur contrat, privant les écoles de leurs apports indispensables dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap et l'aide administrative à la direction d'école. Le SNUipp-FSU 77 a mené une enquête sur l'accompagnement des élèves handicapés en Seine-et-Marne : la situation est inquiétante. L'inclusion des 2 929 élèves handicapés scolarisés dans des écoles ordinaires concerne 9 écoles sur 10. L'inclusion de ces élèves dans des conditions satisfaisantes est donc un souci majeur pour l'ensemble des écoles de notre département ! Alors que les engagements gouvernementaux promettaient « qu'aucun élève handicapé ne se retrouverait sans AVS à la rentrée », force est de constater que c'est loin d'être le cas puisque 1 école sur 3 remonte un dysfonctionnement :

- Pas d'AVS ou d'AESH depuis la rentrée ;
- Le nombre d'heures d'accompagnement décidé par la notification de la MDPH n'est pas respecté.

En regard de cela, certaines mesures fiscales sont emblématiques de choix politiques. Ainsi la réforme de l'ISF qui bénéficie aux 340 000 contribuables les plus aisés coûtera 3,2 milliards d'euros au budget de l'État. Cette même somme permettrait pourtant de revaloriser les salaires des 5,5 millions de fonctionnaires avec une inflation à 1,8%. Le gouvernement marque ainsi clairement sa préférence entre les plus riches et ceux qui font fonctionner les services publics.

Certainement conforté par ces prises de position gouvernementales le MEDEF s'autorise à afficher son mépris pour le service public d'éducation, ses personnels et ses élèves en affirmant « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». C'est pourtant ce service public qui a permis la massification de l'accès aux études et l'élévation générale du niveau de qualification alors que les entreprises n'ont pas réussi à créer le million d'emplois promis comme devant résulter du CICE.

Lors de la réunion du Conseil commun de la fonction publique du 10 juillet dernier monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a annoncé concernant les mesures statutaires dites PPCR, que : « la situation des finances publiques nous oblige à nous interroger sur le calendrier de mise en oeuvre du protocole et de l'étalement de sa montée en charge » précisant ensuite que ce serait un sujet de discussion. Pour les organisations syndicales signataires de ce courrier, une telle déclaration est une triple remise en cause.

La première relève d'abord du respect dû aux agents publics dans leur ensemble, de leurs carrières, de leur attractivité, de la reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement dans l'exercice quotidien de leurs missions dévouées à l'intérêt général.

La deuxième touche à leur pouvoir d'achat dont une nouvelle dégradation viendrait confirmer ce que les agents mesurent au quotidien dans leurs conditions de vie.

La troisième procède du dialogue social lui-même et du respect de la parole de l'Etat : les mesures PPCR procèdent en effet d'un long processus de concertations puis de négociations.

Dans le premier degré, notre ministre souffle alternativement le chaud avec « l'école de la confiance » et le froid avec les caricatures sur la méthode globale et les fondamentaux, déstabilisant ainsi les enseignants. Depuis sa nomination, il a fait l'annonce d'un certain nombre de mesures qui sont emblématiques de ses orientations :

- les CP à 12 en REP+ qui par leur mise en place à moyen constant, mettent en péril le dispositif PMQDC, ou se fait au détriment des effectifs des autres classes ou des moyens de remplacement ou des dispositifs de moins de 3 ans.
- la réforme des rythmes scolaires qui donne la possibilité aux municipalités qui en font le choix de revenir à la semaine de 4 jours. Si cela répond à une demande importante de la profession voyant dans cette possibilité une soupape qui pourra leur permettre d'obtenir plus de temps à la fois pour le travail invisible et le temps personnel, cela ne résoudra en rien les difficultés auxquelles la profession est confrontée.
- la relance des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, qui vise à externaliser le traitement de la difficulté scolaire.
- le redoublement qui laisse à penser que la solution à la difficulté scolaire serait de maintenir les élèves en difficulté une année supplémentaire, et ce en contradiction profonde avec les acquis de la recherche qui montrent que le redoublement augmente les inégalités scolaires.
- une rentrée en musique dont l'annonce apparaît absurde et en décalage profond au vu de la réalité des conditions de rentrée dans les écoles et met en lumière une méconnaissance ou une non reconnaissance du travail enseignant en termes de préparation. L'attention particulière aux nouveaux élèves se fait tout au long de l'année et ne résume pas à les accueillir en chantant.

Pour notre ministre, les sciences se limitent à la psychologie cognitive et aux neurosciences, et même uniquement à une partie de ses champs de recherche, faisant fi des apports de la sociologie de l'éducation, des didactiques disciplinaires, de la psychologie et de la sociologie du travail enseignant, de la psychologie du développement : autant de champs de recherche qui apportent des contradictions importantes à ses choix éducatifs, notamment sur le rapport aux savoirs des enfants des classes populaires et de ses conséquences en terme pédagogique. Il cite essentiellement des études allant dans son sens, sans évoquer les controverses qu'elles ont pu susciter.

Le deuxième objectif de monsieur Blanquer est d'apprendre à chaque enfant à lire, à écrire, à compter et à respecter les autres à travers l'apprentissage des règles de la société. Avec ce resserrement sur les fondamentaux, des pans entiers de savoirs risquent de ne plus avoir leur place à l'école, alors qu'ils

sont indispensables aux élèves issus des classes populaires et que les degrés de maîtrise de ces savoirs expliquent grandement les écarts de réussite en fonction de l'origine sociale des élèves.

L'école est attaquée en son cœur, les réformes en cours et à venir ne répondront pas au défi de la réduction des inégalités scolaires au contraire elles sont porteuses d'accentuation des inégalités. La vision proposée de l'école n'est pas celle que porte le SNUipp-FSU. Elle reflète dans son ensemble un profond mépris envers les élèves et les enseignants, bien loin de notre projet de réussite pour tous par la démocratisation du système scolaire et la garantie à l'école d'une réelle égalité.

Peut-être serait-il utile de conseiller à notre ministre la lecture dans un bon dictionnaire de la définition du mot respect. En même temps cela risque d'être compliqué, surtout s'il a appris à lire avec la méthode globale !

Je vous remercie